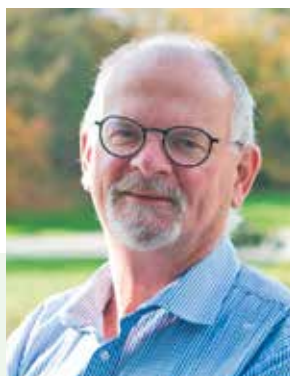




# Chauvigné

COMMUNE BRETONNE





## LE MOT DU MAIRE

Que nous réserve 2025 ? Entre espoir et inquiétude.

Après cette année 2024 très perturbée notamment par les guerres, les catastrophes naturelles, la montée des extrêmes et les dérives des réseaux sociaux, l'incertitude est partout.

Au niveau local, nous subissons aussi les conséquences de cette complexification du monde. Nous avons eu, par exemple, de grosses difficultés à mener à bien la réfection du Fer à Cheval. La hausse du coût des matières premières a mis en péril ce projet. Grâce à la mobilisation des élus du territoire via notamment des rallonges de subventions, ce projet pourra enfin aboutir en 2025. Nous sommes heureux de cette perspective pour l'accueil des enfants et du personnel municipal dans la nouvelle cantine et garderie. Ce projet offre également 2 nouveaux logements pour la commune.

Nous restons toujours en attente de la réparation de notre salle des fêtes. Les artisans sont prêts à intervenir pour les réparations, mais les négociations entre financeurs (assureurs) traînent, ce que nous ne pouvons malheureusement pas maîtriser. Face à cette inertie, la commune a fait appel à un avocat, qui accélère notre dossier.

Je voudrais aussi revenir sur le décès de mon prédécesseur, notre maire honoraire, Joseph Berthelot. Il m'a beaucoup appris. Il nous laissera notamment l'amorce du réaménagement du bourg et la concrétisation du jumelage avec Steinfeld. En 2024, ça a d'ailleurs été une joie d'accueillir nos amis de 30 ans à Chauvigné.

Nous vous invitons à la cérémonie des vœux à la ferme-auberge le 12 janvier, l'occasion de se retrouver et de partager un moment convivial.

Recevez, d'ores et déjà, mes meilleurs vœux pour 2025.

**Les élus municipaux seront heureux de vous retrouver  
à l'occasion de la cérémonie des vœux du Maire,**

**Dimanche 12 Janvier à 11h  
à la Ferme Auberge**



*Joseph Berthelot, natif de Chauvigné, était passionné par sa commune mais aussi par son patrimoine.*

*Il a beaucoup écrit sur l'histoire de notre commune. Ses écrits, très intéressants sur la vie de tous les jours à Chauvigné, nous laisseront de belles traces de son passage.*

*Joseph Berthelot s'est rapidement engagé pour notre commune. Dès 1977, il devient conseiller municipal à côté de Léon Brault, maire puis devient adjoint au maire de 1983 à 1989 et maire, et président du CCAS pendant 12 ans de 1989 à 2001.*

*Pendant toutes ces années, Joseph Berthelot a beaucoup œuvré pour Chauvigné. Il a mené, entre autres, la rénovation de la cantine, la création de la carte communale, la création du syndicat intercommunal du regroupement scolaire, l'aménagement foncier, l'assainissement collectif, l'effacement des réseaux mais aussi la mise en place d'un contrat d'objectif sur l'aménagement du bourg. Il a ainsi posé les bases des travaux d'aménagement qui ont été menés par l'équipe municipale suivante.*

*Le point d'orgue de son engagement restera incontestablement la création du comité de jumelage Chauvigné - Steinfeld. Il aura fallu à Joseph Berthelot beaucoup d'audace et de courage pour signer en 1992 l'acte officiel du jumelage. Il a été l'initiateur, avec son premier adjoint, Robert Courteil, d'une amitié qui dure depuis plus de 30 ans.*

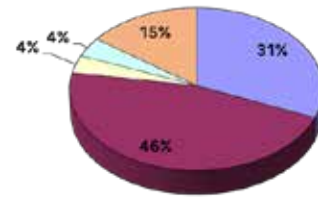
*Nous rendons hommage à son engagement et à tout ce qu'il a apporté à Chauvigné. Nous ne l'oublierons pas.*

**Henri Rault,  
Maire de Chauvigné**

# Budget primitif 2024

## ► Dépenses de fonctionnement budget 2024

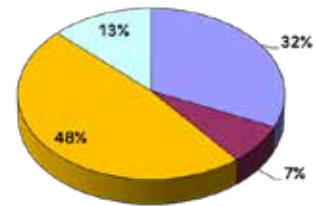
Charges à caractère général (électricité, eau, petit matériel, entretien, assurances,,)	161 600,00 €
Charges de personnel (salaires et charges)	237 930,00 €
Charges exceptionnelles, dépenses imprévues	18 304,78 €
Charges financières (intérêts emprunts)	20 000,00 €
Charges de gestion courante ( indemnités élus, incendie, cotisations diverses...)	77 290,22 €
	515 125,00 €



■ Charges à caractère général (électricité, eau, petit matériel, entretien, assurances)  
 ■ Charges de personnel (salaires et charges)  
 ■ Charges exceptionnelles, dépenses imprévues  
 ■ Charges financières (intérêts emprunts)  
 ■ Charges de gestion courante ( indemnités élus, incendie, cotisations diverses)

## ► Recettes de fonctionnement budget 2024

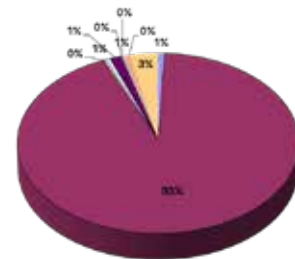
DGF, dotations, péréquation...	164 017,00 €
Produits des services (redevances, concessions...)	38 250,00 €
Impôts et taxes (contributions directes)	246 838,00 €
Locations, produits exception...	66 020,00 €
Résultat reporté 2022	0,00 €
	515 125,00 €



■ DGF, dotations, péréquation  
 ■ Produits des services (redevances, concessions)  
 ■ Impôts et taxes (contributions directes)  
 ■ Locations, produits exception...

## ► Dépenses d'investissement 2024

Terrain des sports vestiaires	15 000,00 €
Travaux à destination d'une cantine, d'une garderie et 2 logements	1 851 330,48 €
Matériel informatique mairie logiciels	5 500,00 €
Ecole : travaux, matériel informatique, mobilier	10 000,00 €
Subventions equilibre budgets annexes	26 729,91 €
Autres batiments	2 000,00 €
Logements sociaux	5 000,00 €
Compensation voirie	13 895,51 €
Extincteurs	1 000,00 €
Dépenses financières (emprunt capital, cautions, dép imprévues, déficit)	66 760,00 €
	1 997 215,90 €



■ Terrain des sports vestiaires  
 ■ Travaux à destination d'une cantine, d'une garderie et 2 logements  
 ■ Matériel informatique mairie logiciels  
 ■ Ecole : travaux, matériel informatique, mobilier  
 ■ Salle des fêtes  
 ■ Autres batiments  
 ■ Logements sociaux  
 ■ Compensation voirie  
 ■ Extincteurs  
 ■ Dépenses financières (emprunt capital, cautions, dép imprévues, deficit)

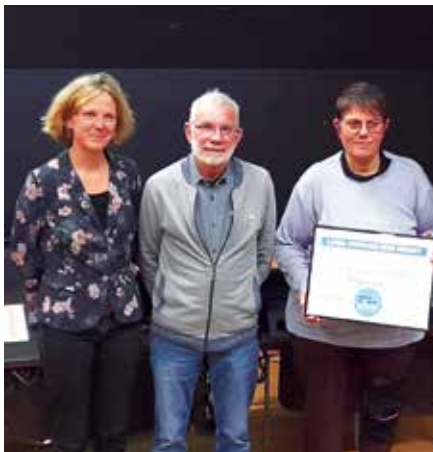
## ► Recettes d'investissement 2024

Subventions ( réhabilitation de biens en centre bourg, site internet)	1 012 605,00 €
FCTVA	20 000,00 €
Recettes financières (cautions, taxe d'aménagement)	5 500,00 €
Opérations financières (excédents reportés fonctionnement et investissement 2016)	593 810,12 €
Amortissement	15 300,78 €
Emprunt	350 000,00 €
	1 997 215,90 €



■ Subventions ( réhabilitation de biens en centre bourg, site internet)  
 ■ FCTVA  
 ■ Recettes financières (cautions, taxe d'aménagement)  
 ■ Opérations financières (excédents reportés fonctionnement et investissement 2016)  
 ■ Amortissement  
 ■ Emprunt

# Label « Ma Commune 0 déchet »



**Accompagné par le SMICTOM du Pays de Fougères, la commune de Chauvigné est engagée dans une démarche de réduction des déchets.**

Il y a un an, dès le 1<sup>er</sup> diagnostic en Octobre 2023, la commune est notamment félicitée pour :

- la production de déchets limitée
  - le tri des déchets dans ses infrastructures
  - valorisation des déchets compostables
  - gestion différenciée des espaces verts
- Ce qui nous avait permis de démarrer d'emblée avec le niveau « Initié ».

La commune a poursuivi ses actions toujours plus respectueuses de l'environnement, telles que :

- Réduire encore la production de déchet (ex: mise en place d'essuie mains lavables à la cantine, la garderie et la mairie)
- Valoriser le système de réemploi des matériaux
- faciliter l'accès des habitants au système de compostage et de broyage (aide à la location et opération Sapin Malin)

Les efforts sont récompensés par l'obtention du label niveau « Confirmé »

**Ce challenge n'aurait pas été possible sans l'implication exemplaire des agents de la commune !**

Nous poursuivons l'aventure pour aller chercher le niveau « Expert » en 2025.

## État civil 2024

(arrêté au 16 décembre 2024)

La nouvelle loi sur la protection des données (RGPD) nous oblige à demander le consentement des personnes pour pouvoir citer leurs noms dans les documents pour parution publique.

### Naissances

10 naissances enregistrées en 2024 dont

- BOBON Clémence  
1<sup>er</sup> septembre
- CHENEL Énora  
24 janvier
- GUITTON Léna  
20 août
- PREVEL April  
11 juillet
- RAGAINÉ Lya  
7 septembre
- VICTOR Valentin  
29 novembre

### Mariages

3 mariages enregistrés en 2024 dont

- Angélica COLL et Pierre-Luc GARNACHE  
29 juin 2024
- Ophélie SOUCHU et Thibaut COLLARD  
14 septembre

### Décès

- TAUPIN née BEAULIEU Thérèse  
16 février
- RAULT née BAGOURD Émilienne  
3 mars
- BRAULT Emmanuel  
31 mars
- BROSSAY née DUHAMEL  
30 avril
- DELAMARCHE née MURIEL  
21 août
- BERTHELOT Joseph  
11 septembre

## Campagne de recensement des habitants

Dans les communes de moins de 10000 habitants, dont fait partie Chauvigné, le recensement de la population aura lieu à partir du 16 janvier 2025.

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune.

La loi du 07/06/1951 impose l'obligation de répondre au questionnaire du recensement et impose le secret sur toutes les réponses fournies.

Vous serez prévenus du passage de l'un de nos deux agents recenseurs, Marie-Thérèse Gautier ou Régis Duchêne par une lettre déposée dans votre boîte aux lettres quelques jours avant son passage. Lors de sa venue, l'agent recenseur pourra attester de son identité en vous présentant sa carte tricolore officielle avec son nom, sa photo, et la signature du maire.

Nous sommes certains que vous l'accueillerez comme il se faut.



# Projet réhabilitation du fer à cheval

Ancien commerce vacant « le Fer à Cheval » situé dans le centre du bourg se transforme en espace multifonctionnel comprenant une garderie, un restaurant scolaire, une maison et un appartement de type T3.

Initié en 2021, ce projet a connu des retards. La pandémie Covid 19, la guerre en Ukraine ont perturbé les marchés et l'approvisionnement des matériaux nécessaires. Lors du 1<sup>er</sup> appel d'offres, fin 2022, seulement 4 entreprises ont répondu avec des propositions aux coûts supérieurs à l'estimation initiale.

La recherche de financement supplémentaire auprès des collectivités conjuguée à des économies réalisées sur chaque poste a permis l'aboutissement de ce projet, et sa livraison sera effective en mars 2025.

Le coût total de l'opération s'élève à 1 700 000 € : 80 % seront couverts par des subventions (Etat, Région, Département, Communauté de communes), le solde sera financé sur les fonds propres de la commune et un emprunt.

Ce projet vise à revitaliser le centre bourg en offrant des équipements de qualité.

Le restaurant scolaire sera équipé et préparera des repas à base de produits locaux. La garderie, actuellement installée dans la salle culturelle pourra emménager dans ce nouvel espace, et libérera la salle dédiée aux associations.

De plus, les 2 appartements contribueront à la mixité de l'offre dans le centre du bourg et un petit apport financier pour la mairie (1560€ par an).

Ce projet ambitieux vient finaliser l'aménagement du bourg en créant un espace pour nos enfants pour notre avenir.



## Tarifs communaux 2025

### Cantine

- ▶ Tarif enfant : 3,70 €
- ▶ Tarif à partir du 3<sup>e</sup> enfant : 3,10 €
- ▶ Tarif adulte : 5,70 €

### Garderie

- ▶ de 7h00 à 8h30 : 0,60 € la 1/2 h
  - ▶ de 16h30 à 19h00 : 0,60 € la 1/2 h
- Pénalités de 4.00 € du quart d'heure au-delà de 19h00*

### Location salle des fêtes

- ▶ Personnes de la commune : 250 €
- ▶ Personnes hors commune : 50 €
- ▶ Utilisation le lendemain : 100 €
- ▶ Concours de belote, réunion : 70 €
- ▶ Chauffage (octobre à avril) : 70 €
- ▶ Tarif associations communales :  
location gratuite pour la 1<sup>ère</sup> utilisation, 140€ dès la 2<sup>e</sup> utilisation

### Concessions cimetière

- ▶ Concessions trentenaires : 100 €
- ▶ Concessions cinquantenaires : 140 €
- ▶ Caves-urnes : 30 ans : 700 €
- ▶ Caves-urnes : 50 ans : 800 €

### Taxe assainissement

Pour les foyers reliés au réseau d'assainissement collectif

- ▶ 1,85 € du m<sup>3</sup>  
+ prime fixe annuelle 40 €
- ▶ Foyers utilisant un puits  
facturation de 25 m<sup>3</sup> par personne résidant au foyer
- ▶ Prime de raccordement au réseau assainissement: 1200 €

▶ Plus d'informations  
**mairie-chauvigne.fr**

▶ Demande de renseignements  
**accueil@mairie-chauvigne.fr**  
Tél. 02 99 95 05 12

## Salle des fêtes

Notre salle des fêtes est inutilisable depuis 18 mois en raison de mal façons reconnues par 4 entreprises à des degrés divers.

Face à cette situation et voyant que le dossier n'avancait guère, nous avons dû faire appel à un avocat.

Aujourd'hui les entreprises en charge de la déconstruction et de la reconstruction ont été sélectionnées et les coûts de remises à l'identique validés. La difficulté actuelle réside dans la répartition du coût entre ces entreprises ce qui bloque encore l'avancement du projet. Cependant, le recours à l'avocat devrait accélérer le processus.

Nous sommes pleinement conscients du préjudice que cela cause aux associations et aux habitants qui doivent trouver des lieux alternatifs souvent plus onéreux. Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour résoudre cette situation dans les délais les plus brefs.



# Argent de Poche

Comme chaque année, dans le cadre de l'opération Argent de Poche, des jeunes de la commune viennent participer aux travaux d'été.

Cette année, Marion Guerlée et Mathis Vallée ont prêté main forte pour des missions de peinture (logement communal, vestiaires du terrain de foot...), désherbage et grand ménage à l'école et à la mairie, aux côtés de Karine Souchu (agent communal) et Jacques Brezel (adjoint au maire).



L'article 3-1<sup>er</sup> alinéa de l'instruction du 5 janvier 2004 relative aux opérations de recensement, prévoit que, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. **Cette obligation légale** est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire. Cette démarche citoyenne permet la convocation à la journée de Défense Citoyenneté environ 1 an après le recensement en mairie.

Le certificat Individuel de Participation à la **Journée de Défense et Citoyenneté** est indispensable pour l'inscription à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac,...) à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France.

Un recensement tardif implique une JDC tardive et des difficultés administratives pour les jeunes.

# Grande Randonnée vers Paris



Grande Randonnée vers Paris, organisée par le comité Départemental et Régional de la randonnée pédestre.

« **Vendredi 5 Avril 2024**, pour préparer les Jeux Olympiques, il y a une **grande randonnée** qui est partie de Bretagne et qui va jusqu'à Paris. Elle s'est arrêtée à Chauvigné.

Nous sommes allés au terrain de foot pour rejoindre les randonneurs. Nous avons pris un petit goûter. On a commencé à marcher et les randonneurs nous suivaient.

Les randonneurs ont marché 28 km et nous environ 6 km.

C'était très long, très bien, et aussi fatiguant et après on était épuisés. » (Élèves de l'école de Chauvigné).



## ENTRE VOISINS, SOYONS MALINS..!

BIEN VIVRE...

Le week-end, les travaux bruyants sont à effectuer aux horaires autorisés :

- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h



**Ramassons les déjections de nos chiens**



Jetons nos déchets et mégots dans les poubelles



**Déposons nos encombrants en déchetterie**



**Le brûlage des déchets verts à l'air libre : c'est interdit, et toute l'année !**



Respectons les règles du code de la route



Privilégions le dialogue en cas de conflit



...ENSEMBLE !

## Comité de jumelage



L'année 2024 a été l'occasion de recevoir nos amis allemands de la ville de Steinfeld (Bavière) pendant le week-end de l'Ascension.

Cet échange était chargé d'émotions car cela faisait 6 ans qu'ils n'étaient pas revenus à Chauvigné.

Le programme de notre échange a été ponctué de moments en famille et d'activités en groupe dont une sortie dans la baie du Mont Saint Michel côté Normandie.

Nos amis allemands nous ont offert un abricotier qui a été planté

par les jeunes générations à côté de l'église.

L'échange s'est terminé par la soirée officielle animée par la fanfare de Steinfeld. Le dimanche 8 septembre, malgré une météo pluvieuse, nous avons organisé notre traditionnelle journée de randonnée pédestre et de repas convivial. Les randonneurs ont apprécié le circuit amenant vers la commune de Saint Christophe de Valains.

2025 sera une année de transition en attendant un prochain échange à Steinfeld en 2026. Retenez dès à présent la date du 14 septembre pour la journée randonnées pédestres et repas convivial au terrain des sports de Chauvigné.

**Contact :**

Géraldine Guerlée - Présidente



# Des nouvelles de l'école

## Classes GS - CP

« Dans la classe, on a 5 maitresses : Laëtitia, Nathanaëlle, Célia, Léa et Isabelle.

Isabelle est là toute la semaine sauf le vendredi, et le vendredi c'est Laëtitia.

L'après-midi Nathanaëlle s'occupe des grandes sections. Célia et Léa sont avec nous les mardis et certains lundis. Solenne et Isabelle sont aussi là pour aider les enfants.

En classe, on fait plein de choses. On a fait de la musique et des jeux de logique. On a aussi fait le puzzle du monde. On a fait de la peinture libre, ça veut dire qu'on faisait ce qu'on voulait. Pour faire la phrase du jour : on imagine une phrase, la maîtresse l'écrit sur une feuille et on la tape sur l'ordinateur. »



## Sortie à Rennes

Le 10 Octobre, tous les élèves de primaire (du CP au CM2) sont allés à Rennes.

Au programme :

Visite de l'opéra, déplacement en métro, après-midi à la patinoire.



## Le Vendée globe

Le Vendée globe a lieu cette année, pour l'occasion, les CE1/CE2 se sont lancés dans l'apprentissage du monde de la mer et de la voile.

Le jeudi 28 octobre ils sont allés voir le spectacle « Sous les mers » de Mermontine, mélange de conte et de musique électronique inspiré du célèbre roman « Vingt-milles lieux sous les mers » de Jules Verne.



Les PS/MS ont été voir le spectacle « Train train blues » avec les GS/CP.





Les CM1/CM2 ont travaillé sur **Van Gogh** et ont reproduits le fameux tableau « La nuit étoilée ».



## Les élèves de l'école nous parlent des déchets

Tout au long de l'année scolaire 2023/2024, les élèves de l'école ont mené plusieurs actions autour du recyclage des déchets. Avec le soutien du Réseau d'Education à l'Environnement du Pays de Fougères, ils ont défini ce qu'étaient des déchets et comment les trier. Ils sont allés visiter le centre de tri du Rheu et la recyclerie de Maen Roch.

Les enfants ont eux même fabriqué des instruments de musiques en recyclant des objets usagés.

Enfin, le 31 Mai, ils étaient fiers de faire une restitution animée à leurs parents : quiz interactifs qu'ils ont eux-mêmes créés, jeux de société sur le tri ...



Cette année scolaire, 59 enfants sont scolarisés à l'école de Chauvigné :

- 18 élèves en classe de TPS – PS – MS avec Nathanaëlle Blin et Sonia Aussant (ATSEM)
- 14 élèves en classes de GS – CP avec Isabelle Suet (Directrice) et Laëtitia Beaupère (Présente les Vendredis)
- 12 élèves en classes de CE1 – CE2 avec Aurélie Canto
- 15 élèves en classes de CM1 – CM2 avec Mélanie Levillain

Doria Maillot est Service civique pour cette année dans l'école.



L'organisation des temps périscolaire, l'accueil des enfants à la cantine et la garderie et l'entretien des locaux sont assurés par les agents communaux :

- Marie-Lyne Garnier – secrétaire de mairie
- Laëtitia Gagnon – cuisinière
- Sonia Aussant – ATSEM, accompagnement sur le temps du repas et entretien de l'école
- Sandra Dumont Lesauvage et Anaïs Berthel – garderie, accompagnement sur le temps du repas et le temps de sieste des maternelles
- Karine Souchu – soutien en cuisine et entretien de l'école
- Frédéric Lejas – agent technique



# Maisons fleuries



Le dimanche 24 novembre 2024, les personnes inscrites aux « Maisons Fleuries de Chauvigné » ont été récompensés par la municipalité afin de valoriser leurs efforts pour embellir notre commune à travers leurs jardins, balcons et espaces fleuris.

Cette année, 23 participants ont contribué à faire partager leur savoir-faire grâce à leurs créations florales. Des photos de ces réalisations ont été mises en valeur par un diaporama suivi par le traditionnel verre de l'amitié.

Voici les trois premiers de chaque catégorie :

## Catégorie 1 – Maisons avec Environnements

1<sup>er</sup> Bernard et Madeleine Dumond - 2<sup>ème</sup> Thérèse Garnier et Jean Chevalier - 3<sup>ème</sup> Marie Prunier

## Catégories 2 – Pavillons

1<sup>er</sup> Alain et Eliane Blais - 2<sup>ème</sup> Philippe et Isabelle Roinel - 3<sup>ème</sup> Catherine Ory

## Catégorie 3 – Façades

1<sup>er</sup> Claude Jouault 2<sup>ème</sup> : Jeanine Garnier - 3<sup>ème</sup> Renée Chesnay

## Catégorie 4 – Parcs et Jardins

1<sup>er</sup> Loïc et Suzanne Thomas - 2<sup>ème</sup> : Huguette Gilbert - 3<sup>ème</sup> : Jean-Pierre et Jacqueline Brard

Félicitations à tous les participants .

## ACTION SOCIALE

### Action sociale

Pour tous renseignements sur l'aide sociale de toute nature : allocation personnalisée d'autonomie (APA) aide-ménagère, carte d'invalidité, portage des repas, etc, la mairie est présente pour vous rediriger vers les différentes institutions publiques et privées concernées.

### Repas

Le repas dédié aux personnes de plus de 65 ans domiciliées sur la commune est fixé au Dimanche 9 février 2025 à 12 h à l'Auberge de la Maison neuve.

Inscription ouverte en mairie jusqu'au 28 Janvier 2025.

Une participation de 8 € sera demandée à l'inscription.

Pour les moins de 65 ans et pour les sympathisants n'habitant plus sur la commune le coût sera de 25€.

Un colis sera distribué aux personnes hospitalisées et ne pouvant se déplacer.

### Logement

La commune est plutôt très bien lotie en logements.

Dans le cadre de la réhabilitation de biens en centre bourg, 2 logements T3 seront ouverts à la location fin 2025, ce qui portera à 13 logements communaux en régie, et 20 logements sociaux en partenariat avec Fougères habitat et Néotoa.

# Médaille d'or pour Catherine Ory



Catherine Ory est devenue agente communale en 1983.

Dès 1984, au départ en retraite de Mme Delaunay, elle passe cuisinière pour la cantine de l'école.

En 1987, elle obtient son permis de transport en commun, effectuant ainsi le ramassage scolaire.

Tout au long de sa carrière, Catherine Ory a eu à cœur de proposer une cuisine traditionnelle, maison, avec des produits locaux, pour le plus grand régal des enfants.

Après 40 ans de service, elle a été saluée pour sa rigueur et son engagement. Aux côtés de M. Thierry Benoit, député, Henri Rault, maire, Virginie Elshout, adjointe au maire, ses collègues et sa famille, Catherine Ory a reçu la médaille d'Or Régionale, Départementale et Communale.

Depuis son départ en retraite, elle ne manque pas de venir régulièrement saluer les enfants et elle reste très engagée pour sa commune.

# Souvenirs, souvenirs ...



« Chauvigné, c'était comment quand vous étiez jeunes ? » a demandé Marie, Germaine, Janine, Nicole et Maurice ont volontiers arpenté les rues du bourg en évoquant ce que chaque maison leur rappelle : commerces, métiers, écoles ...  
Ce qui a été construit depuis cette époque, ce qui a disparu ...  
Vous communiquer toutes ces informations lointaines est en cours de préparation.  
Ce sera un plaisir de vous transmettre ces souvenirs .



France services vous accompagne dans vos démarches administratives du quotidien sur différentes thématiques Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, emploi...

Dans chaque France services, il est possible de solliciter onze services de l'État ou partenaires de l'État suivants :

- La Direction générale des finances publiques (DGFiP)
- France Titres, ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés)
- Point-Justice
- La Poste
- France Travail
- La Caisse nationale des allocations familiales (Caf)
- L'assurance maladie (CPAM)
- L'assurance retraite
- La mutualité sociale agricole (MSA)
- France Renov' (MaPrimeRenov' et MaPrimeAdapt)
- Chèque énergie

Ce service est gratuit.

### AVEC ou SANS rendez-vous

Lundi 13h30-17h30  
Mardi 8h30-12h30  
et 13h30-17h30  
Mercredi 13h30-17h30  
Jeudi 8h30-12h30  
Vendredi 13h30-17h30

### En itinérance

le vendredi de 9h à 12h  
Place de l'Europe  
Saint-Brice-en-Coglès, MAEN-ROCH

Les conducteurs sont tous bénévoles de l'association

Une participation financière modeste est demandée aux bénéficiaires

**MOBILES et SOLIDAIRES**



Déplacements Solidaires - CMDB  
11, Le Volandry  
35133 SAINT GERMAIN EN COGLES  
Tél : 07 84 59 98 20

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 18h (possibilité de rendez vous)

**Déplacements Solidaires Couesnon Marches de Bretagne**



**Informations - Réservations**  
07 84 59 98 20



### France services Couesnon Marches de Bretagne

Tél : 02 99 97 05 69 ou franceservices@couesnon-marchesdebretagne.fr

Au sein du Pôle Social et Solidaire :  
3 rue Jean Marie Laloy - 35560 Antrain (Val-Couesnon)

# CTAM

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, 56 personnes adhéraient à l'association. (32 Citoyens de la Paix, 11 Veuves et 13 Anciens Combattants). Nous ont quitté cette année Jean Aussant, Emmanuel Brault, Jeanine Delamarche et Joseph Berthelot.

Outre les commémorations du 8 mai et 11 novembre dans nos deux communes respectives, nous avons participé au 13<sup>ème</sup> congrès départemental à Combourg et nous nous sommes rendus le 7 juillet à la Bitonnerie à St Rémy du Plain, le 8 juillet à la Roche-aux-Merles à Vieux Vy sur Couesnon, le 16 octobre à Rennes et le 5 décembre à la stèle de Tremblay/Val Couesnon.

Pour marquer le 80<sup>ème</sup> anniversaire du jour J et de la bataille de Normandie, l'association s'est rendue sur les plages du débarquement avec une visite guidée de la Pointe du Hoc, du cimetière américain ainsi que du Mémorial de Caen. Merci aux personnes extérieures à l'association de nous avoir accompagnés pour compléter le car.

Afin de perpétuer le devoir de mémoire, n'hésitez pas à nous rejoindre.

L'assemblée générale aura lieu le dimanche 16 février 2025 à la salle des fêtes de Romazy ainsi que le repas d'été, ouvert à toutes et tous, le dimanche 27 juillet 2025.



**Contact :** Jeanine Rouanet – 06 13 34 69 35 – mail : Jeanine.rouanet@orange.fr



## Club de l'AS Tremblay-Chauvigné

Nouvelle saison pour le club de l'AS Tremblay-Chauvigné et ses activités foot et volley.

La section Volley compte 17 licenciés pour 2 équipes mixtes en Excellence et 1<sup>ère</sup> division.

La section Foot compte 120 licenciés avec 13 équipes des U6 aux vétérans, dont 2 équipes féminines U15F et U18F.

### Section Football

Les jeunes des catégories U6-U7 et U8-U9 évoluent sous les couleurs de l'AS Tremblay-Chauvigné avec des entraînements qui ont lieu le mardi soir à Tremblay et le samedi matin à Chauvigné pour les U9. Les plateaux se déroulent le samedi matin. L'objectif pour ces jeunes joueurs est l'apprentissage des bases du foot et le respect des règles de vie en équipe.

Les catégories des U10 aux U17 sont regroupées sous le groupement de jeunes de l'Antrainais avec le club du FCMBRN. Cette entente essaie de faire jouer l'ensemble des joueurs du club dans toutes les catégories. L'encadrement est assuré conjointement par les bénévoles des 2 clubs. Plusieurs matchs ont lieu sur le terrain de Chauvigné le samedi.

2 équipes séniors cette année, avec l'équipe A qui évolue en Division 2 et l'équipe B en Division 4. La convivialité est au rendez-vous tous les week-ends. A partir de janvier, les 2 équipes auront besoin de supporters et de votre soutien le dimanche après-midi au terrain de Chauvigné.

Nouvelle saison pour l'équipe vétérans qui joue le vendredi soir. La bonne humeur et la 3<sup>ème</sup> mi-temps sont au rendez-vous !!!

### Section Volley

La 1<sup>ère</sup> équipe est montée cette année en division « Excellence ». Elle poursuit son



apprentissage à ce niveau. Elle continue également son parcours en coupe principale. La 2<sup>nd</sup>e équipe qui évolue en division "1<sup>ère</sup> Div" est invaincue. Elle occupe la première place du classement.

Les entraînements ont lieu le mercredi à partir de 20h et les matchs se déroulent le vendredi à 21h à la salle des sports de Tremblay.

Envie de volleyer, n'hésitez pas à venir un mercredi seul ou à plusieurs. Vous êtes timides, constituez une équipe pour le tournoi de fin de saison qui aura lieu le vendredi 18 avril 2025 (4x4 mixte).

### Les dates à retenir :

- Samedi 8 Février : repas de l'ASTC à la salle des fêtes de Tremblay
- Vendredi 18 Avril : tournoi volley à Tremblay
- Samedi 17 Mai : tournoi foot jeunes U9 et U11 à Chauvigné
- Vendredi 20 juin : tournoi foot séniors à Tremblay

### Composition du Bureau

Co-présidents : Aimé DESMARES, Maxime DESMARES.

Vice-présidents : Audrey DESRUE, Pierre Jean LAMARRE, Romain PRIOUL

Secrétaire : Julien DESMARES

Secrétaire-adjoint : Elodie REBEYROTTE

Trésorier : Vincent PELE

Trésorier- adjoint : Martin GARNIER

Merci aux municipalités pour leur soutien et à leur engagement auprès du club.

Merci aux sponsors, aux bénévoles et supporters qui donnent de leur temps et sans qui le club ne pourrait pas être pérenne.

Le club cherche également de nouveaux dirigeants et bénévoles pour la saison prochaine.

### Contact :

Aimé DESMARES 06 70 84 18 14

## La Débrouillardise



Cette année l'association s'est concentrée sur le studio de musique. Au total 11 groupes de musique ont été enregistrés au studio sur l'année 2024.

2 projets ont également été réalisés avec nos 2 stagiaires : Le clip de présentation de l'école de Romuald Musique à Fougères et un live des Suppose It's War au coquelicot.

Lors de la dernière AG, 2 nouveaux membres sont rentrés dans le bureau de l'association : Mathieu, de Chauvigné déjà bien connu de l'association ; qui nous aide entre autres dans l'organisation du marché du festival et avec qui nous avons coorganisé le marché de Noël. Karine de Saint Marc Le Blanc qui nous apporte son expérience d'autres associations culturelles.

Après une pause en 2024, **le festival de la Débrouillardise revient en 2025 !**

Nous vous invitons à venir nombreux le **samedi 30 août 2025** au terrain des sports de Chauvigné.

Pour plus d'informations, restez connectés sur nos réseaux sociaux.

Tous les adhérents de l'association la Débrouillardise vous souhaitent une belle année 2024, remplie de joies et de musique !

Rendez-vous sur Hellasso si vous souhaitez adhérer à l'association.

Une question ? Ecrivez-nous sur

**la.debrouillardise35@gmail.com**

## Palets

L'association le « Palet Club » de Chauvigné compte plus de 70 adhérents. Tout au long de l'année, elle participe à des concours dans la région.

Cette année elle a aussi créé de jolis maillots distribués aux adhérents.

**Les dates à noter sur votre agenda :**

- Assemblée Générale le 28 février 2025 à 20h

- Le 24 mai 2025 concours régional au stade, le matin 9h concours individuel et l'après-midi concours par équipe (2 joueurs - 4 palets).

- Le 25 Mai 2025 concours réservé aux adhérents avec déjeuner le midi.

En parallèle un entraînement hebdomadaire est proposé chaque mercredi à 20h.

Venez nous rejoindre !



## Comité des fêtes de Chauvigné



**Une année festive et ...  
une belle surprise pour l'an prochain.**

L'année 2023-2024 aura été un grand succès pour le comité des fêtes, notamment lors de la fête communale qui a battu son record d'affluence.

La formule en extérieur du samedi soir organisée comme tel pour la deuxième

année consécutive, fait recette. On y a retrouvé les traditionnels repas, feu de la Saint-Jean et feu d'artifice. Et le bal a réuni près de 600 personnes.

Le dimanche, on pouvait chiner auprès des quelques 70 exposants lors du vide grenier ou admirer les joueurs de palet qui s'affrontaient cette année sur la grande place. Là encore, record d'affluence battu puisque près de 60 équipes se sont affrontées.

N'oublions pas le carnaval début mars délocalisé cette année à Saint-Marc-Le-Blanc, dont la formule a, par conséquent, été modifiée. C'est dans une ambiance conviviale que les participants, parés de leur plus beau costume, ont partagé un repas avant d'arpenter la piste de danse. Cette nouvelle année a déjà bien démarré avec la réunion de tous les membres du bureau lors de l'assemblée générale début septembre. Cette soirée aura aussi été l'occasion de remercier tous les bénévoles de l'année écoulée autour d'un repas partagé. Pour la troisième année

consécutive, les membres de l'association sont les mêmes.

Et ils travaillent à l'organisation d'une fête communale inédite et exceptionnelle à l'occasion des 70 ans de l'association. Vous pouvez donc d'ores et déjà réserver vos 5 et 6 juillet pour venir partager ce moment unique. Les membres du comité des fêtes passeront rendre visite aux habitants pour l'opération « grilles de fin d'année » d'ici peu ; ce sera l'occasion d'acheter des billets en prévente pour cette soirée.

Mais avant l'été, rendez-vous le 1<sup>er</sup> mars pour le carnaval.

En attendant de vous retrouver nombreux lors de ces deux événements, tous les membres de l'association vous souhaitent une belle et heureuse année 2025.

**Contacts :**

B. Houssay : 06 77 70 77 97

J. Desmares : 06 84 38 58 64

# APE



L'Association des Parents d'Elèves de Chauvigné réunit des parents volontaires et bénévoles qui souhaitent s'investir dans la vie de l'école au profit des enfants. Son rôle est d'organiser différentes manifestations et animations au cours de l'année (spectacle de Noël, kermesse...). Cela permet de récolter de l'argent pour financer et soutenir les enseignants dans leurs projets, que ce soit des sorties scolaires ou achats de matériels destinés aux enfants.

Lors de l'assemblée générale qui a eu lieu le 4 octobre 2024, une nouvelle équipe a pris le relais et un nouveau bureau a été élu :

- Co-Présidentes : Eline HOUSSAY (CE1-MS) et Mélanie DESMARES (CP)
- Trésorière : Elodie CHEREL (CP), Vice-trésorière : Soraya ABDOURAHMANE (CM1-CP-MS)
- Secrétaire : Angelina CHEREL (CM2), Vice-secrétaire : Victoria SAHILI (PS)

Nous comptons cette année un membre actif : Sébastien DENIS (CE2-GS). Par la même occasion, si vous souhaitez nous rejoindre et vous investir, n'hésitez pas à nous contacter. Nous avons besoin de membres actifs et de bénévoles.

Une vente de boules de Noël en bois personnalisées ainsi que du foie gras a été organisée en fin d'année dernière. Le 13 décembre, la fête de Noël des enfants s'est déroulée à la salle des fêtes de Rimou. Ils ont fait un très beau spectacle en présence des parents, familles et enseignants. Le père Noël est venu avec sa hotte remplie de livres et de nombreux lots ont été gagnés lors de la tombola.

Prochaine date à retenir, le **21 juin 2025** pour la fête de l'école. Les enfants comptent sur vous !

Les membres de l'APE vous adressent leurs meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite... pour cette nouvelle année 2025 !




Notre association CAFÉ permet d'échanger entre Français et Anglais en toute simplicité.

Ces conversations permettent à chacun d'apprendre sans contrainte des bases de l'autre langue, de découvrir les coutumes et de savourer les spécialités de chaque pays.

Nous nous retrouvons tous les lundis de 14h30 à 16h dans la salle des associations. La cotisation est de 10 € par an.

Venez nous rejoindre quelque soit votre niveau, on s'adapte pour réveiller ce que vous avez appris il y a longtemps ou vous aider à découvrir un autre langage.

Pour plus d'informations, veuillez demander à :

  
Mairie  
06 81 39 34 93  
prunier.chauv@gmail.com

  
Ian  
07 88 81 86 55  
ian.daly7@orange.fr

Our association CAFÉ encourages cultural exchanges between our French and British communities. We achieve this through small conversation groups where each person is alternately a teacher in their mother language and a student in the other language, without the constraint of a formal classroom environment.

Our conversations are friendly and we try to teach each other, not only the basic language, but also explain our customs and sample different regional recipes.

We meet in Chauvigné on Monday afternoon from 2:30 pm to 4 pm in the association room (the old town hall). The annual fee is only 10 euros.

You are welcome to join us, whatever your level, the group will adapt to your needs.

If you would like more information, please ask :

  
Ian  
07 88 81 86 55  
ian.daly7@orange.fr

  
Mairie  
06 81 39 34 93  
prunier.chauv@gmail.com



# Club de l'amitié



En 2024, l'Association compte 70 adhérents. Cette année a été riche en activités.

Le 1<sup>er</sup> jeudi de mois, quelques adhérents participent, pendant 2 heures, au café numérique à Romazy pour approfondir les différentes thématiques de l'ordinateur, smartphone....

Le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois, à partir de 14 h, nous nous retrouvons dans la Salle des Associations pour jouer aux cartes ou d'autres jeux, marcher.... et partager un goûter.

Le 12 juin, la Fête de l'Amitié Départementale s'est déroulée à Saint Coulomb sur le site du Phare et en 2025 ce sera le 11 juin sur l'hippodrome de Maure de Bretagne.

Tout au long de l'année, différentes sorties sont proposées par le secteur et la Fédération GEMOUV 35 organise des

voyages à l'étranger (en 2024 voyage en Crête et en 2025 en Albanie - Corfou et en Martinique).

Notre Club a organisé une sortie le 20 juin 2024 : journée Safari Planète Sauvage, 50 personnes ont participé dont 18 de Chauvigné.

Pour 2025 c'est à l'étude : Terra Botanica ou Marie Guerzaille...

Le 11 juillet, 33 personnes ont partagé le repas d'été à la Ferme Auberge.

Le 8 août, pique-nique à l'Etang sur la route de la Petite Hacherie.

Le 24 septembre, une partie des adhérents a participé au repas de Secteur, à Rimou, organisé par Noyal/Bazouge et le même jour une partie des adhérents est allé visiter le Mémorial de Caen et les Plages du débarquement.

Le 26 novembre, spectacle à Dol de Bretagne : le voyage extraordinaire de Joseph Cougnasse.

Et pour terminer l'année, le 12 décembre, repas de Noël à la Ferme Auberge.

La composition du bureau a été reconduite de 2023 à 2024.

## L'Assemblée Générale

aura lieu

**Jeudi 16 janvier 2025**

à la Salle des Associations  
suivie de la galette des rois.

N'hésitez pas à nous rejoindre et à nous faire part de vos idées à partager ensemble dans la convivialité.

Dans l'attente de nous retrouver, tous les membres vous souhaitent une bonne et heureuse année 2025.

# ACCA



Comme toutes les autres associations de la commune, l'ACCA ne serait rien sans le bénévolat...

C'est pourquoi nous adressons un très grand merci, aux femmes de chasseurs, chasseurs et voir même à un non chasseur ( Fifi ) qui sans eux nous ne pourrions pas réaliser nos 2 repas, les repas de battue ainsi que réaliser « les pieds 1/2 ».

Nous remercions également les propriétaires terriens qui mettent leur terrain à la disposition de l'association ainsi que les agriculteurs qui subissent les dégâts du gibier pour leur compréhension..

Quelques chiffres : l'ACCA, c'est environ 1200 ha de territoire où circule 28 chasseurs...

Nous avons eu le droit de prélever sur cette surface 17 chevreuils sur la saison dernière et 11 sangliers...

Tout ce gibier finit dans nos 2 repas, samedi 22 février, à emporter pour le chevreuil et fin août à emporter et sur place pour ce qui est du sanglier à la broche.

## CLASSE 4

